

Résidence Les Grands Jardins

Assemblée générale des familles

23/06/2023

Ordre du jour

1. Point du Dr BOHUON – médecin coordonnateur..... 1
2. Point d'information sur la mise en place du dossier médical partagé, de l'identifiant national de santé et de « mon espace santé »..... 2
3. Point d'information sur l'évaluation externe et l'inspection..... 3
4. Questions diverses 3

I. Point du Dr BOHUON – médecin coordonnateur

Dr BOHUON fait un point sur l'épidémie de COVID 19.

L'année 2022 fut la pire année car nous avons du faire face à 3 vagues de covid :

- Fin janvier = 22 cas
- Fin mars = 53 cas
- Décembre = 32 cas

Il y a eu aussi 2 cas isolés en septembre.

17 résidents ont été touchés 2 fois par l'épidémie en 2022.

Nous n'avons pas eu de décès lié au covid, mais cela fatigue les résidents.

Concernant la vaccination, nous recevons toujours des recommandations pour une vaccination tous les 6 mois avec un rappel au printemps et un à l'automne. Il faut toujours qu'il y a 6 mois entre une infection et une vaccination.

Beaucoup de résidents ont reçu un rappel au printemps. La vaccination est importante pour éviter les cas graves. La prochaine campagne de vaccination aura lieu à l'automne avec le vaccin contre la grippe.

Le résident peut évidemment s'opposer à la vaccination.

La vigilance est de mise si un résident déclare des symptômes de maladie contagieuse (rhume, fièvre, toux...), il est isolé pour éviter les contaminations.

Plus de port du masque obligatoire pour le personnel et les visiteurs depuis début mars 2023 sauf si signes respiratoires ou contact à risques.

Mme BOHUON préconise aux familles de reporter leur visite si symptômes (nez qui coule, toux, fièvre...), en cas de non-report, bien porter le masque et penser à la désinfection des mains. Les soignants remettent le masque au moindre symptôme ou en cas de contact à risque.

Questions des familles :

- Pourquoi les familles ne peuvent plus venir manger le repas préparé par la résidence ?

Mme LE BORGNE répond qu'ils n'ont pas repris pour le moment pour une question d'organisation et non à cause du covid. Ils pourront peut-être reprendre en septembre après avoir revu l'organisation avec les équipes.

Mme BOHUON annonce que le pot d'accueil des nouveaux résidents va reprendre prochainement.

Il n'y a plus de distributeur de boissons chaude au niveau de la cafétéria car il n'était pas assez rentable.

Mme LE BORGNE réfléchit à un autre système qui soit disponible à tout moment.

Point de Mme BOHUON sur l'alimentation et l'hydratation

La question des quantités servies est récurrente. Les besoins alimentaires d'une personne âgée ne baissent pas avec l'âge mais augmentent au contraire. Il est donc nécessaire qu'une « part normale » leur soit proposée.

La dénutrition est importante chez les personnes âgées.

Une bonne alimentation est un gage de bonne santé.

Un membre d'une famille regrette que sa maman mange en texture moulinée et trouve qu'elle n'a plus d'alimentation « plaisir ».

Mme BOHUON répond qu'une modification de texture est un acte médical.

L'hydratation est très importante. Mme BOHUON incite les familles à stimuler leur parent pour boire. Les personnes âgées n'ont pas la sensation de soif. Il faut aussi penser à les déshabiller pendant la période estivale, les résidents ont tendance à trop se couvrir. Lors des sorties extérieur, pensez au chapeau et à la crème solaire.

Questions des familles :

- Les familles n'apprécient pas les verres en plastiques pour le goûter.

Mme LE BORGNE explique qu'ils sont un peu abîmés à cause du lave vaisselle. Le point sera revu.

Mme BOHUON annonce son départ à la retraite pour début aout.

2. Point d'information sur la mise en place du dossier médical partagé, de l'identifiant national de santé et de « mon espace santé »

Mon espace santé

Mon espace santé, c'est le nouveau carnet de santé numérique.

Avec Mon espace santé, chaque patient dispose de différentes fonctionnalités :

- **un dossier médical contenant son profil médical qu'il peut renseigner lui-même** (traitements, allergies, antécédents, etc.) et ses documents de santé, dont son Volet de Synthèse Médicale (VSM) alimenté par son médecin traitant ;
- **une messagerie de santé** permettant d'échanger des informations et des documents de manière sécurisée et confidentielle avec ses professionnels de santé ;
- **un catalogue de services et d'applications de santé**, sélectionnés pour leur fiabilité et leur pertinence. A terme ces services pourront enrichir les données de Mon espace santé si le patient les synchronise avec son profil ;

Les données de Mon espace santé sont alimentées par :

- les professionnels de santé, les établissements de santé ainsi que les structures sociales et médico-sociales, qui peuvent y déposer les documents en lien avec les soins et examens réalisés. Le médecin traitant peut y déposer le Volet de Synthèse Médicale (VSM) de ses patients ;
- le patient, qui peut renseigner son profil médical et ajouter tous les documents ou informations qu'il juge utiles pour son suivi ;
- l'Assurance Maladie qui verse automatiquement l'historique des soins remboursés et les attestations de vaccination COVID.

Le DMP – dossier médical partagé et la MSS messagerie sécurisée de santé

Tous les professionnels du médical, du social ou du médico-social sont parties prenantes alimentent directement les dossiers médicaux des patients à partir de leurs logiciels métier DMP compatibles, ou à défaut via le web service dmp.fr. Ils peuvent échanger avec leurs patients via leurs messageries sécurisées habituelles MS Santé.

- Les documents ajoutés dans le DMP par les professionnels de santé sont automatiquement visibles par les patients dans Mon espace santé afin qu'ils puissent les consulter ou les partager avec leur équipe de soins.
- Les professionnels de santé peuvent consulter dans le DMP les documents ajoutés par les autres professionnels de l'équipe de soins ou les patients eux-mêmes.

- Ils peuvent également accéder aux vaccinations, à l'historique des soins remboursés et, si le patient les a renseignées dans Mon espace santé, à ses directives anticipées.
- Les professionnels de santé utilisent leurs messageries MS Santé habituelles pour échanger avec leurs patients qui reçoivent les messages directement sur leur messagerie intégrée à Mon espace santé.

L'INS – identifiant national de santé

« Une identité commune pour faciliter le partage de l'information médicale »

Le projet INS vise à l'utilisation par l'ensemble des acteurs d'une même identité : l'identité INS.

Cette identité INS est composée :

- du matricule INS (correspondant au NIR ou au NIA de l'individu),
- de l'identifiant de la structure à l'origine de l'attribution
- et des cinq traits INS : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance.

Cette identité INS, régulièrement vérifiée, permet le partage de l'information médicale en toute sécurité et confiance.

3. Point d'information sur l'évaluation externe et l'inspection

L'inspection a eu lieu sur pièces en mars 2023.

Ceci est un plan national d'inspection et de contrôle de l'ensemble des EHPAD entre 2022 et 2024.

- C'est un contrôle sur pièce ou sur site

- 15 jours de délai pour fournir les documents demandés

- 28 rubriques : organigrammes, plannings du mois de toutes les équipes, projet d'établissement, contrats et fiches de poste de certains agents, procédures, diplômes, tableau récapitulatif des effectifs rémunérés, comptes rendus de CVS, plans de formation etc...

Nous sommes en attente de la réponse.

4. Questions diverses

Questions diverses posées par les membres des familles des résidents.

- Qu'est ce que le Bon Accueil ?

⇒ C'est un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) destiné à accueillir durant la journée des résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et ayant des troubles du comportement modérés.

Il s'agit d'un service interne, ouvert du lundi au vendredi, de 10h30 à 16h30.

L'accompagnement est réalisé par des assistantes de soins en gérontologie (ASG), des aides médico-psychologique (AMP), l'ergothérapeute « Soazig » et la psychologue « Elodie ». L'objectif est de réhabiliter les fonctions cognitives, sensorielles et/ou motrices. Les activités sont notamment centrées autour de la vie quotidienne.

L'accueil est proposé après évaluation Gériatrique réalisée par le Dr BOHUON ou après évaluation cognitive / Inventaire Neuropsychiatrique dit « NPI » (tristesse, anxiété, apathie, hallucinations...) réalisée par Elodie Lesage, psychologue. Le consentement est indispensable et l'ennui n'est pas un motif d'accueil.

- Quel est le rôle d'un référent ?

⇒ C'est le soignant qui élabore le lien entre le résident, la famille et l'établissement. Il a contact avec la famille si il manque des produits d'hygiène par exemple. C'est lui qui achète le cadeau pour l'anniversaire du résident.

- Où en ai le port du badge pour le personnel ?

⇒ Une campagne de rappel est en cours.

Mme LE BORGNE remercie les participants et indique que la prochaine réunion aura très certainement lieu en début d'année 2024 plutôt qu'en juin.